

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 30 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt six, le trente janvier à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 22 janvier 2026 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 33

Nombre de votants : 34

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, David MULLER 2ème Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Chhun-Na LENGART 5ème Vice-Présidente, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Christine BONNIEUX, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Jean-Michel BROGNIEZ, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Stéphanie FRESNAIS, Florence GALERANT, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Fabienne LOUIS, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, David REVERT, Patrice ROBERT, Louis RONSSIN, Ihsane ROUX, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Jean-Guillaume d'ORNANO, Olivier GUERIN, Emmanuel LAUSSINOTTE, Patricia NOGUET, Didier QUENOUILLE, Evelyne RENAULT, Michel THOMASSON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°D013_300126

**TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR COTE FLEURIE
Passation de l'avenant n°1
Autorisation**

Il est rappelé que, par délibération en date du 24 mars 2023, le Conseil communautaire a attribué le marché, relatif aux travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie, à la société FLORO TP.

Dans le cadre du Schéma Directeur d'alimentation en eau potable et du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE), une campagne de mesures précises, par secteur, est nécessaire pour déterminer la

consommation d'eau et ainsi fournir les éléments indispensables à l'élaboration du Schéma Directeur. Cette campagne de mesures nécessite la pose de compteurs de sectorisations supplémentaires sur le territoire de la Communauté de communes.

La collectivité a ainsi sollicité l'entreprise FLORO TP pour qu'elle lui propose des lignes complémentaires au bordereau des prix unitaires du marché afin d'intégrer les travaux de pose de compteurs de sectorisation.

La Commission d'Attribution des Marchés s'est réunie le 15 janvier 2026 pour prendre connaissance de cette modification.

Après avis favorable de la Commission d'Attribution des Marchés réunie le 15 janvier 2026 et du Bureau des Maires réuni le 16 janvier 2026, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- autoriser la passation de l'avenant n°1 au marché de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie ;
- habiliter le Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer ledit avenant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

AUTORISE la passation de l'avenant n°1 avec la société FLORO TP ;

HABILITE le Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer ledit avenant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.


Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME


Ihsane ROUX
Secrétaire de séance


Signé électroniquement par : Philippe AUGIER
Date de signature : 05/02/2026
Qualité : Président

Philippe AUGIER
Président

Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

